CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LA RATIONALISATION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Branchement illicite et utilisation excessive du climatiseur à Oran

Oran étouffe ces derniers jours sous une chaleur qui oscille entre 32/35 degrés. Ajoutez à cela un taux élevé d'humidité rendant l'air irrespirable et toute activité se déroule au ralenti. Face à cela, tous les moyens pour se rafraîchir sont utilisés et souvent à outrance.

Ainsi après les ventilateurs, le climatiseur devient indispensable pour tous les foyers. Partout en ville, ils font partie «du décor» des façades des immeubles et souvent un même étage en contient deux à trois, un par pièce. Les bidonvilles ne font pas exception et l'on constate de plus en plus l'installation de climatiseurs au niveau de ces habitations précaires.

Pour les habitants de ces bidonvilles, la chaleur qu'ils endurent n'est pas comparable à celle ressentie par d'autres plus chanceux dans leurs appartements. «Cette même température est vécue doublement, voire triplement chez nous», confient les habitants de ces lieux précaires. Et de dire : «Venez passer seulement une heure dans nos constructions en parpaing, ou en tôle et vous ressentirez l'effet de la vraie chaleur sur votre corps et votre mental.»

Sur place, les habitants sont pour la plupart assis à même le sol sur des cartons, au seuil de leurs habitations, d'autres en quête d'un brin d'air sous un rideau de magasin, tant l'intérieur des habitations est juste impossible à supporter. «Mais durant les pics de chaleur, rester dehors équivaut à mourir, alors nous nous enfermons à l'intérieur de nos habitations et les ventilos tournent

H 24.» Pour d'autres, acheter un ventilateur tous les 15 jours devient trop coûteux, car, comme nous le confie Amar, habitant du quartier les Planteurs, il ne tient pas plus de deux semaines et cesse de fonctionner tant il est sollicité jour et nuit. Par conséquent, la solution que choisissent certains est d'installer un climatiseur. Ils sont de plus en plus nombreux à «craquer» pour ce moyen de rafraîchissement, qui, au final, ne coûte que son prix. La plupart ne paient pas l'électricité en raison des branchements illicites, étant donné le lieu et les conditions d'habitation illégales mais tolérées. C'est alors que cette nouvelle donne des climatiseurs installés au niveau des bidonvilles a attiré l'attention de la Direction de distribution Es-senia, SDO, qui, dans un communiqué rendu public, en fait référence. La Sonelgaz tire la sonnette d'alarme quant à la consommation excessive de l'électricité, tout en faisant référence au phénomène des climatiseurs au niveau des bidonvilles.

Photo : DR

La SDO sollicite tous les citoyens afin de se montrer plus responsables et veiller au meilleur fonctionnement du réseau électrique pour éviter les surcharges qui engendrent les pannes. Il est conseillé d'éviter une surconsommation entre 8h et 15h30 et de 20h30 à minuit.

Les consommateurs n'ont pas vraiment conscience des conséquences de la surconsommation et de la surcharge que peut endurer le réseau et la fragilisation des câbles. Ils n'en ont ou peu conscience que lorsque le courant est coupé. Chacun se disant il est impossible d'éteindre, il fait trop chaud, pourquoi les autres allument et pas moi ?!» Puis, c'est la chaleur qui prend le dessus même auprès des plus téméraires des défenseurs du climat.

Reste à espérer que malgré tout, il y aura des prises de conscience pour une rationalisation de la consommation d'énergie pour éviter de se retrouver dans le noir et de subir les conséquences en plein mois d'août.

Amel Bentolba

LA XYLELLA FASTIDIOSA INQUIÈTE LES AGRICULTEURS

Alerte à la bactérie tueuse d'arbres à Aïn Defla

Comme si la canicule et les incendies qui ont déjà ravagé des milliers d'hectares de forêts et de tissu végétal ne suffisaient pas, voilà qu'un autre danger non moins grave vient frapper à nos portes et menace d'emporter de nombreuses espèces végétales telles que les agrumes, l'olivier, la vigne, l'amandier et autres arbres et arbustes, même les plantes d'agrément ou ornementales.

Il s'agit de la Xylella Fastidiosa, qui a fait des ravages déjà en Europe, en Amérique du nord et du Sud. Selon les informations que nous avons pu récolter, la bactérie est apparue en 2013 au sud-est de l'Italie y détruisant les oliveraies. A ce jour, dans la région des Pouilles, la superficie de la zone contaminée représente 200 000 ha, avec d'importantes conséquences économiques pour le deuxième producteur d'huile d'olive après l'Espagne. Selon les spécialistes la propagation de la Xylella fastidiosa dépend de plusieurs facteurs : la présence de végétaux hôtes, de certains insectes piqueurs et suceurs de sève brute qui circule dans le système capillaire, le xylème, des végétaux et du climat….

La bactérie se transmet par des insectes piqueurs-suceurs de sève brute présente dans le système capillaire des arbres. Une fois que la plante hôte réceptive a été colonisée, les bactéries adhérentes entre elles, à la surface des vaisseaux du xylème (constituant des tissus végétaux), forment une communauté multicellulaire qui sécrète une matrice adhésive et protectrice, un biofilm, visible macroscopiquement sous la forme d'un gel. Ce biofilm gel arrive à obstruer la circulation de l'eau à travers les vaisseaux et bloque alors la nutrition de la plante et ainsi, les feuilles des oliviers puis leurs rameaux se dessèchent et l'arbre meurt.

Cette bactérie a touché déjà plusieurs pays du sud de l'Europe dont la Suisse, l'Italie et la France dans les départements de la Corse, du Var et des Alpes Maritimes, comme elle a infecté et détruit plus d'une espèce végétale dont le caféier en Amérique du Sud.

Face aux dangers patents qui menacent l'arboriculture algérienne et notamment celle de la wilaya de Aïn-Defla, le service chargé de la protection végétale de la DSA de Aïn-Defla tire la sonnette d'alarme et recommande aux arboriculteurs d'observer la plus grande vigilance, comme elle recommande des mesures de contrôle draconniennes des plants qu'on importe des pays du sud de l'Europe et de la Chine, tels que les arbustes de plantes ornementales, des gaffons et autres arbustes.

Selon le responsable du service concerné, à l'heure actuelle on n'a signalé aucune contamination de nos espèces arboricoles, mais la vigilance est de mise plus que jamais. Comme mesures préventives, des équipes ont été constituées pour mener des contrôles dans les vergers et les oliveraies de la Wilaya surtout là où il s'agit de jeunes plantations datant de 3 ou 4 ans, issues de souches d'espèces importées des pays déjà touchés par ce fléau. «Surtout que même dans ces pays, les traitements pour éradiquer cette bactérie ne se sont pas révélés efficaces», nous a confié ce responsable

Karim O.

RELIZANE

Du poisson vendu à l'air libre et sous un soleil de plomb

Les autorités compétentes de la wilaya de Relizane ont pris l'initiative d'interdire la vente de la sardine à partir de midi, et ce, depuis le début de la saison estivale, sous peine de poursuites judiciaires contre les contrevenants, du fait que cette denrée alimentaire est périssable sans chaîne de froid.

Ceci alors que des vendeurs de poisson, pour qui la santé du consommateur importe peu, continuent d'écouler leurs marchandises même tard dans les après-midi, sous une chaleur accablante, alors que dire de la sardine qui est une viande facilement putréfiable ?

Selon la réglementation en vigueur, ces poissons doivent être mis dans des présentoirs frigorifiques et dans une température ambiante ne dépassant pas les 6 degrés.

Toutefois, à Relizane et ses environs, et là où le bât blesse, c'est que nos consommateurs, par ignorance ou négligence, achètent ce genre de poisson, vendu dans des conditions d'hygiène déplorables, devenant, du fait, complices de leur propre exposition aux maladies et autres intoxications alimentaires qui pourraient survenir.

A. Rahmane

EL-TARF

Les supplices des habitants du village Z'biri-Abdelkader

Les citoyens du village Z'biri-Abdelkader, relevant territorialement de la commune de Dréan, ne savent plus où donner de la tête devant l'indifférence manifeste des édiles locaux et face à un quotidien existentiel des plus pénibles.

Le village, qui compte plus de 500 familles et qui fut créé en 1984 dans le cadre du programme de lutte contre l'habitat précaire, souffre d'un manque criant de réseaux primaires, à savoir le réseau d'AEP et celui d'assainissement. Aussi, distant du chef-lieu de la commune de 2 km, le village en question manque-t-il de voirie et autres trottoirs.

Par ailleurs, dans une pétition dont nous détenons une copie, les habitants réclament la construction d'une école primaire pour éviter à leur progéniture le déplacement quotidien aux établissements de la ville de Dréan, la réhabilitation de la salle de soins qui se trouve actuellement dans un état d'abandon et de dégradation avancée, et enfin l'achèvement des travaux du réseau d'alimentation de gaz naturel touché par les décisions d'austérité budgétaire. Cependant, les habitants qui ont créé une association pour porter leurs doléances et requêtes aux autorités locales de la wilaya regrettent amèrement le peu d'intérêt de ces dernières et continuent, malheureusement, de broyer du noir en attendant d'hypothétiques jours meilleurs.

Daoud Allam